



District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie – BP 369 – 89006 AUXERRE Cedex
tél. : 03.86.52.18.35 –e-mail : competitions@yonne.fff.fr

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS et OBLIGATIONS DES CLUBS

PV 69 st et reg 5

Réunion téléphonique du 27 septembre 2019

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel sous sept (7) jours dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des RG »

1. Statuts et Règlements et obligations des clubs

Présents : Mme Fontaine - MM Sabatier – Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Enregistrement des ententes

U18 départemental

- Appoigny 1 / Héry 1
- Appoigny 2 / Héry 2
- Cerisiers 1 / St Clément Onze 3
- Héry / Chablis (*annulation de l'entente*)

U13 départemental

- Appoigny 1 / Fleury La Vallée 1
- Appoigny 2 / Fleury La Vallée 2
- St Sérotin / St Valérien EESV

Le Président de Commission
Patrick SABATIER

La secrétaire de commission
Catherine FONTAINE